

niques, on comprend ce que peut être l'eau des puits creusés dans un pareil milieu. Dernièrement, lors du creusement d'un puits artésien dans une brasserie, on a pu constater que le sable ramené par la sonde de 60 mètres de profondeur présentait encore une odeur des plus caractéristiques. Aussi rien d'étonnant à ce que sur 323 échantillons d'eaux des puits de la ville, analysés en 1887, 20 seulement aient été jugés propres à servir de boisson alimentaire. Il est donc fort désirable que les puits soient complètement abandonnés, et que le volume d'eau potable distribué soit suffisant pour répondre à tous les besoins.

L'état sanitaire de la ville de Bruxelles n'en est pas moins aujourd'hui très satisfaisant: la mortalité et la morbidité y sont moindres que dans d'autres grandes villes de l'Europe.

A Bruxelles, dès qu'une maladie contagieuse est signalée, le Bureau d'hygiène fait procéder à une inspection rigoureuse des lieux. Il fait exécuter d'office, et aux frais des propriétaires, s'il y a lieu, toutes les réparations nécessaires aux immeubles; les égouts, les puits et les citernes sont visités, les murs sont blanchis; on peut même ordonner l'évacuation de la maison. Quand un décès survient, tout est désinfecté avec soin. Il n'en est pas de même partout, et la Commission provinciale du Limbourg, entre autres, réclame l'installation d'étuves publiques de désinfection à air surchauffé, sous pression, comme il en existe à Berlin et à Saint-Pétersbourg. A Bruxelles cette installation fonctionne dans les hôpitaux, et moyennant une faible redevance, le public peut y faire désinfecter les objets d'habilllements et de couchage. De pareilles mesures sont d'autant plus à recommander que l'on a vu à Tongres et à

Hasselt (Limbourg) des cas de diptérie frappant à des intervalles éloignés des enfants de ménage différents qui se succédaient dans la même maison. L'importance de l'hygiène prophylactique est si bien appréciée que la Commission provinciale de Namur va jusqu'à demander qu'à l'exemple de ce qui se fait en Angleterre, "les autorités communales qui "auraient, par une inertie coupable, "laissé paraître ou s'étendre des épidémies que, par des mesures sages, elles "auraient pu empêcher ou restreindre, "fussent rendues responsables devant la "loi."

A propos de la responsabilité des autorités, on revient encore, dans les rapports des Commissions médicales, sur l'utilité qu'il y aurait à mieux isoler les malades atteints d'affections contagieuses, et traités dans certains hôpitaux. On voudrait même que tout malade simplement suspect fût toujours isolé dès son entrée à l'hôpital.

* * * A Paris, il est distribué 220 litres d'eau par habitant et par jour. La capitale de la France est loin de tenir la tête; ainsi, dans le *Gesundheits Ingénieur*, nous trouvons une liste de 29 villes qui ont un quantum d'eau plus grand que celui de Paris. Ce sont : Rome, Washington, Brescia, Detroit, Glasgow, Buffalo, Jersey-City, Liverpool, Manchester, Chicago, Boston, Vienne, Pittsburg, Turin, Naples, New-York, Montréal, Philadelphia, Cincinnati, Varsovie qui ont de 1000 à 270 litres par jour et par habitant.

* * * La question des désinfectants est toujours une de celles dont les savants s'occupent le plus. Le docteur Liborius a étudié de nouveau l'action de la chaux qui, autrefois, était fort en honneur et ensuite très discréditée. Le résultat de ses études, rapporté par le Centralblatt